



La Veuve NKOROUNA Joséphine et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Port-Gentil, LBV et Lambaréné, Ogooué et Lacs que les obsèques de leurs père **NKOROUNA Daniel**, se dérouleront comme suit :

- **Vendredi 21 décembre à 15H** sortie et exposition du corps au quartier sud.

- **Samedi 22 décembre à 10H** levée du corps et inhumation au cimetière municipal derrière Gabon Télécom. **P10306**



Décédé le vendredi 14/12/2018, frère **LEPO BANIR BABA** nous a quittés.

Programme des obsèques : **Vendredi 21/12/2018** : 15h sortie du corps; veillée mortuaire, PK8 à côté de pièces Equip'Auto.

**Samedi 22/12/2018** : 09h30 inhumation au cimetière municipal de Mindubé à 10h00. **23000**



Les familles de feus **NDONG MBA Michel** et **FEU NZUE BEKALE Jean**; Les clans **NGUE, ESIKOGUE, YVENG, BEKWE** et Alliés annoncent le programme des obsèques de leur épouse et soeur **ESSOMEYO BEKALE Marie**, décédée le 06/12/2018 à LBV. - **Ven. 21/12/2018 à 15h**, sortie du corps de SAAF et veillée à Ozangué derrière la Pharmacie de IAI (Cécile NOUO). - **Sam. 22/12/2018 : 10h**, levée du corps, messe

en la paroisse de **JERICHO** et l'inhumation au cimetière de Baraka. **23011**



Les clans **Bagambu, Imondou** et **Dibamba** annoncent à leurs familles respectives, alliés, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fille, épouse et mère **NGUEBA DJEMBI Elisabeth (Maman Yayaye)**, décédée à Libreville le 11/12/2018 est établi comme suit :

- **Vendredi 21/12/2018 à 10h**, sortie du corps de SAAF

11h, office religieux aux Rois Mages d' Akébéville

13h, exposition de la dépouille au domicile familial sis à Belle-Vue 2 (route Boule Rouge) et veillée - **Samedi 22/12/2018 à 9h**, levée du corps pour inhumation à Nkoltang.

13h, retour des familles pour le domicile familial. **23014**



Les obsèques de Monsieur **Charles MOUKAGA**, décédé le 10/12/2018 à Akanda se dérouleront ainsi qu'il suit : - **Jeudi 20/12/2018** : Sortie du corps de Casép-Ga puis veillée face à la station de Setrag.

- **Vendredi 21/12/2018** : Acheminement de la dépouille sur Mouila puis inhumation. **23018**



Madame **TATY** née **AKENDENGUE DAKER Honorine**, les enfants **TATY Caprice, TATY Orphé, TATY Blyce, TATY Jeremy, TATY Romina**, annoncent le programme des obsèques de leur époux et père **TATY Georges**, ainsi qu'il suit :

**Mercredi 19 Décembre 2018** - 21h00 : Arrivée de la dépouille à Libreville et départ pour Casép-Ga **jeudi 20 Décembre 2018**

- 10h00 : Levée du corps de Casép-Ga et départ pour le Palais de Justice

10h30 : Hommages au Palais de Justice

13h30 : Exposition du corps, recueillement et veillée au domicile du défunt sis à Angondjé avant le château route pavée.

**Vendredi 21 Décembre 2018** : Transfert de la dépouille.

- 07h00 : Levée du corps et départ pour la Base Aérienne

- 09h30 : Arrivée de la dépouille à Port-Gentil

- 10h30 : Hommages au Palais de Justice

- 12h30 : Exposition du corps, recueillement et veillée au domicile du défunt sis derrière SOGEC

- **Samedi 22 Décembre 2018** : Messe et inhumation

- 10h00 : messe en la Cathédrale saint Louis

11h00 : Inhumation au cimetière municipal

- **Dimanche 23 Décembre 2018** : 15h00, conseil de famille. **23029**

## REMERCIEMENTS



La famille **TAYOT OMBONWAN** et alliés. Madame **ARONDO Antoinette**, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Madame **TAYOT AKENDENGUE Agathe** et enfants, remercient les parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de leur fille, petite-fille, soeur et nièce **Renée MOUBOUYI**, décédée le 3/12/2018 à Libreville. **22978**



Sensibles aux multiples manifestations et témoignages d'affections, de soutien moral, matériel, financier et spirituel des parents, amis et connaissances lors du décès de notre soeur, compagne, mère, grande et arrière-grand-mère **EKOVONE NZOGHE Agnès**, survenu le 04/12/2018 à Casablanca. Trouvez ici nos profonds remerciements. A cet effet, la levée de terre est prévue pour le 21/12/2018 au domicile familial

à Nzeng-Ayong. **23033**

## ANNIVERSAIRES DÉCÈS



Nous te disons simplement **Akiba Maman Dindo**.

**EBONE PEPA AYO** **22615**



20/12/1980 et 14/12/2001

Voici respectivement 38 ans et 17 ans que disparaissaient notre père **RAPONDA René** et notre mère **RAPONDA Madeleine**. En ces jours anniversaires, puisse le Seigneur combler de sa miséricorde et que sa lumière brille à jamais sur vous. Vos absences nous ont laissé un grand vide. Que tous ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pieuse en ces jours.

Papa, Maman, vos enfants : Irène, Corentin, Jean-Paul, Chantal, Rose Christiane, Josiane, Narcisse, Rodrigue, Jean-Luc et vos petits-enfants ne vous oublieront jamais.

Reposez en paix. **22946**



20 décembre 2016 - 20 décembre 2018  
2 ans aujourd'hui que notre père **Comandant MAGANGA MATIMA Serry nous a quittés**.

En ce jour de mémoire, tes enfants (Junior, Pamela, Ida, Dorken, Itou, Alexi) et ta femme Fatou prions Dieu pour ton repos Céleste. **"RIP Matcho"**.  
Ton fils Greig **22977**



**Jean Bernard AUCLAIR AWORET**  
20 Décembre 2015 - 20 Décembre 2018

3 ans déjà que tu n'es plus avec nous mais, tu es en nous dans nos cœurs.  
Repose en Paix.  
Ta famille. **23003**

## Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi).

Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (**Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE**)

## COMMUNIQUÉS

### DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement relative au projet d'exploitation par mine à petite échelles des dépôts d'or secondaire du prospect de **MOUKOUAGNA**, dans le département de **LOUETSI-BIBAKA**, Province de la Ngounié, a été déposée auprès de ses services par la **SOCIETE LOUETSI MINERALS**.

Conformément aux dispositions de **l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005**, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au **5ème étage** de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux et Forêts, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. **22907**

### MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadre de Vie, **Monsieur Michel MENGA M'ESSONE** informe le public que, conformément à la loi n°006/2017 du 09/08/2017 portant réglementation de la profession d'agent immobilier en République Gabonaise, l'exercice des métiers de syndic, de courtier, d'agent et de promoteur immobiliers (**SCI**), est désormais soumis à l'autorisation préalable du Ministère dont il a la charge.

A cet effet, il invite les professionnels du secteur à bien vouloir se rapprocher du Secrétariat Général du Ministère, sis au 2e étage de l'immeuble **ALU-SUISSE**, tous les jours ouvrables de 8 H à 15 H 30, pour toute information complémentaire.

Par ailleurs, sous peine de sanctions prévues par la loi susvisée, les professionnels en activité à la date du présent communiqué sont tenus de régulariser leur situation administrative, avant la fin du mois de mars 2019.

Enfin, ceux exerçant à l'intérieur du pays peuvent déposer leurs dossiers auprès des services provinciaux de l'Habitat et du Logement. **23015**

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact sur l'Environnement (EIE) relative au projet **ATORA ESP** phase 1, situé au Nord-Est de Sétte-Cama, dans le département de Ndougou (Province de l'Ogooué-Maritime) a été déposée auprès de ses services par la **SOCIETE PERENCO GABON**.

Conformément aux disposition de **l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005** réglementant les étude d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement Durable pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIE. **P10304**

## Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

**L'union**

## Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi). Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (**Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE**)

**L'union**